



OBJECTIFS

**Pay plan
commercial GEO
2010**

Pay-plan commercial GEO 2010

La Direction doit intégrer vos revendications !

Le 16 novembre 2009, la commission de suivi du Pay Plan commercial GEO s'est réunie. S'appuyant sur le bilan 2009, la Direction a présenté les modifications qu'elle prévoyait pour 2010.

Au regard du bilan à fin octobre 2009, on s'aperçoit que de nombreux vendeurs n'ont pas atteint leurs différents objectifs :

- Au cumul, 21 vendeurs seulement sur 190 ont atteint 100 % de l'objectif.
- Le chiffre d'affaires Hard a été de 51 827 K€ soit 73 % du budget.
- 54 vendeurs ont atteint la POP en octobre.

Pour l'entreprise, sa première satisfaction aura été l'essor des ventes de Solutions (10 % du Chiffre d'Affaire au cumul), même si les résultats diffèrent d'un CBC à l'autre. Par contre l'objectif marge n'aura jamais été atteint.

Les élus CGT considèrent que ce nouveau Pay Plan a permis une diminution significative du turn-over et une clarification des potentiels des secteurs. Néanmoins, **les potentiels restent insuffisants, en effet 44 % des vendeurs ayant un Poids de Zone à 380 K€ se sont trouvés en difficulté et n'ont pas pu atteindre leurs objectifs.**

Face à ce constat **les élus CGT ont proposé que le premier Poids de Zone soit constitué d'au moins 150 machines.** Ceci est d'autant plus indispensable que la Direction ne souhaite conserver en 2010 que 3 Poids de Zone (440 K€, 580 K€ et 680 K€).

De plus, les élus CGT constatent que de nombreux vendeurs ont été pénalisés dans leur rémunération du fait des reliquats. Il est anormal qu'ils fassent les frais d'une mauvaise gestion des stocks de l'entreprise.

Enfin la barre de commissionnement à partir de 70 % aura été difficile à atteindre dans ce contexte économique. **La CGT a proposé à plusieurs reprises que celle-ci soit abaissée à 50 %.**

CGT UES CANON

17, quai du Président Paul Doumer 92414 Courbevoie cedex
E-mail : cgt.ues.canon@free.fr - Site Internet : www.cgtcanon.com

Les élus CGT ont proposé de simplifier le critère de la PAT qu'elle juge trop complexe. **Seul le critère marge dans la PAT devrait être prépondérant**, mais apparemment, la Direction ne souhaite pas retenir cette proposition.

Pour la CGT, l'entreprise doit s'appuyer sur le bilan 2009 afin d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Orientations du pay plan 2010

La Direction a présenté à la commission pay-plan les modifications qu'elle souhaitait apporter au pay-plan 2010. Les décisions ne sont pas encore figées, toutefois voici quelques exemples de modifications envisagées :

- Minoration de 20 % du C.A. POP si les MEC et CSP ne sont pas dans la vente ;
- Réduction de la rémunération POP de 12 500 € à 10 000 € au détriment des autres critères (POS et PAT).
- Le critère POS deviendrait un objectif exclusif de marge ; la marge négative viendrait minorer la marge positive.
- Le critère PAT deviendrait un objectif Solution.
- Augmentation de l'objectif Solution de 10 à 15 %.

Les élus CGT ont fait part de leur désaccord sur ces modifications qui changeraient la structure du pay-plan. Si celles-ci devaient être entérinées, les élus CGT estiment qu'elles auraient des répercussions importantes, voire graves, sur les rémunérations et pourraient être assimilées à une modification du contrat de travail.

La CGT vous informera sur les actions à mener dès que la Direction aura présenté la nouvelle orientation aux élus.

D'ores et déjà, nous vous invitons à vous exprimer en nous adressant vos appréciations sur le pay plan 2009 en répondant au questionnaire ci-joint.

***Avec une mission
et des objectifs,
le salaire devient superflu.***

